

VISITE DE SUIVI EN AUTO-CONSTRUCTION :

Votre chantier devra être contrôlé par votre SPANC de rattachement. Il est important de respecter les consignes demandées par Aquatiris afin d'être en accord avec la réglementation actuelle. Si les démarches ne sont pas respectées dans les règles, votre installation sera considérée comme non conforme. De ce fait, aucune garantie décennale ne sera accordée et votre installation ne sera pas validée par le SPANC.

1ère visite :

- Livraison de la marchandises Aquatiris,
- Remise des différents plans de réalisation,
- Implantation de la filière d'assainissement sur la parcelle,
- Réponse aux éventuelles questions concernant le chantier.

Suite à la première visite vous aller devoir :

- Réaliser le terrassement,
- Poser les canalisations (posées sur lit de sable),
- Réaliser le fond de fouille pour accueil du/des bac(s) (lit de sable de 5 à 8cm).

2ème visite :

- Vérifications des pentes des canalisations et du niveau du fond de fouille d'accueil du/des bac(s),
- Aide à la pose du/des bac(s) (2 personnes sur place obligatoire ou pelleteuse),
- Aide à la pose des différents regards (distribution, prélèvement, collecte et bouclage).

Suite à la seconde visite vous aller devoir :

- Réaliser le remplissage du filtre avec les granulats indiqués,
- Terminer le raccordement avec les différents regards.

3ème visite :

La 3ème visite consiste à réaliser le contrôle de réception de chantier. Pour cela, il est important de nous contacter dès la fin des travaux afin de convenir d'une date de rendez-vous.

Nous nous chargerons de contacter votre SPANC afin qu'il puisse également venir contrôler l'installation (contrôle de réalisation obligatoire).

Document remis lors de cette dernière visite :

- Réception de chantier / Certificat fabricant / Carnet d'entretien Aquatiris / Plan de récolement,
- La facture finale dans l'attente de votre aimable règlement.

Votre chantier est terminé, vous aller pouvoir remblayer les fouilles.

ATTENTION:

- Aucune décision (modification d'emplacement, autre raccordement, changement de lieu pour le rejet...) ne doit être réalisée sans notre accord préalable. En cas de modification veuillez nous informer et nous vous conseillerons sur les démarches à suivre.
- La facture des granulats doit nous être envoyé pour vérification des granulométries avant remplissage.
- Le SPANC demande à ce que les fouilles restent ouvertes afin de contrôler la pente des canalisations (**TRES IMPORTANT** : le SPANC peut vous demander la réouverture des fouilles afin de vérifier).

Guide de pose

Filtre vertical

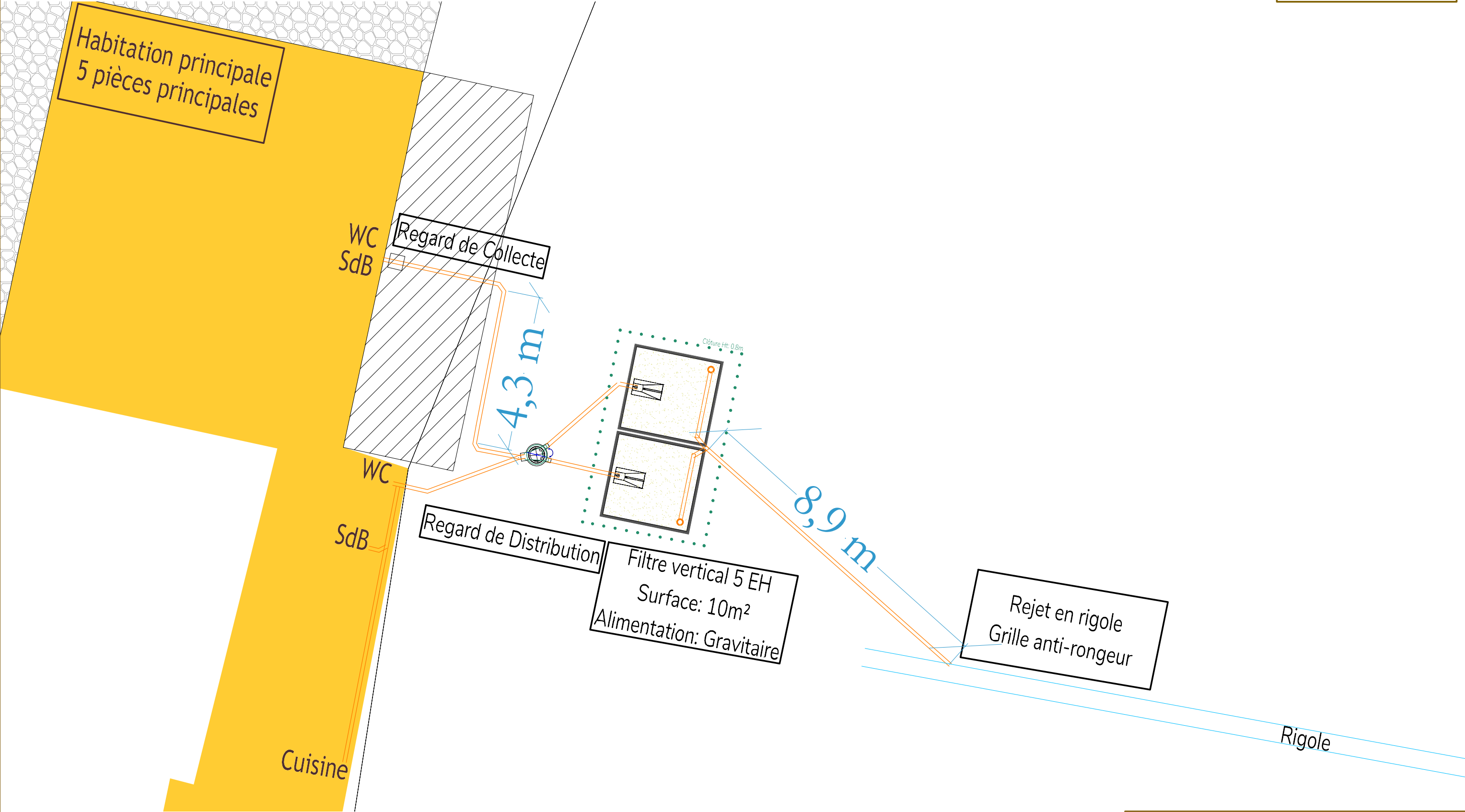
Bacs



2001, route de Xertigny, 88370 PLOMBIERES • 03 29 66 08 11 - 06 27 14 06 45
• valentin.massy@aquatiris.fr • aquatiris.fr



Caractéristiques de l'Habitation
Habitation principale
5 pièces principales
Filtre vertical 5 EH
Rejet rigole





Les Jardins d'Assainissement

Plan de récolement

Echelle: 1:100

Légende

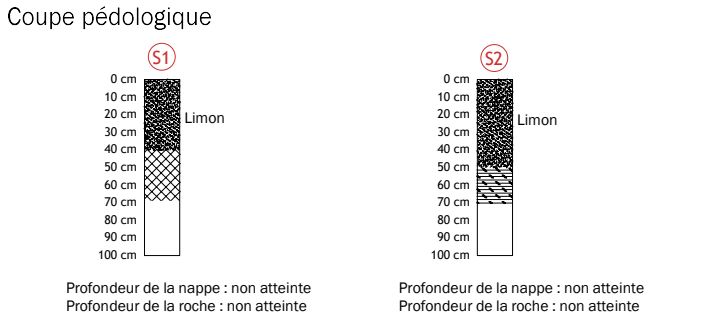
- Canalisation
- Terrain naturel TN
- Remblai

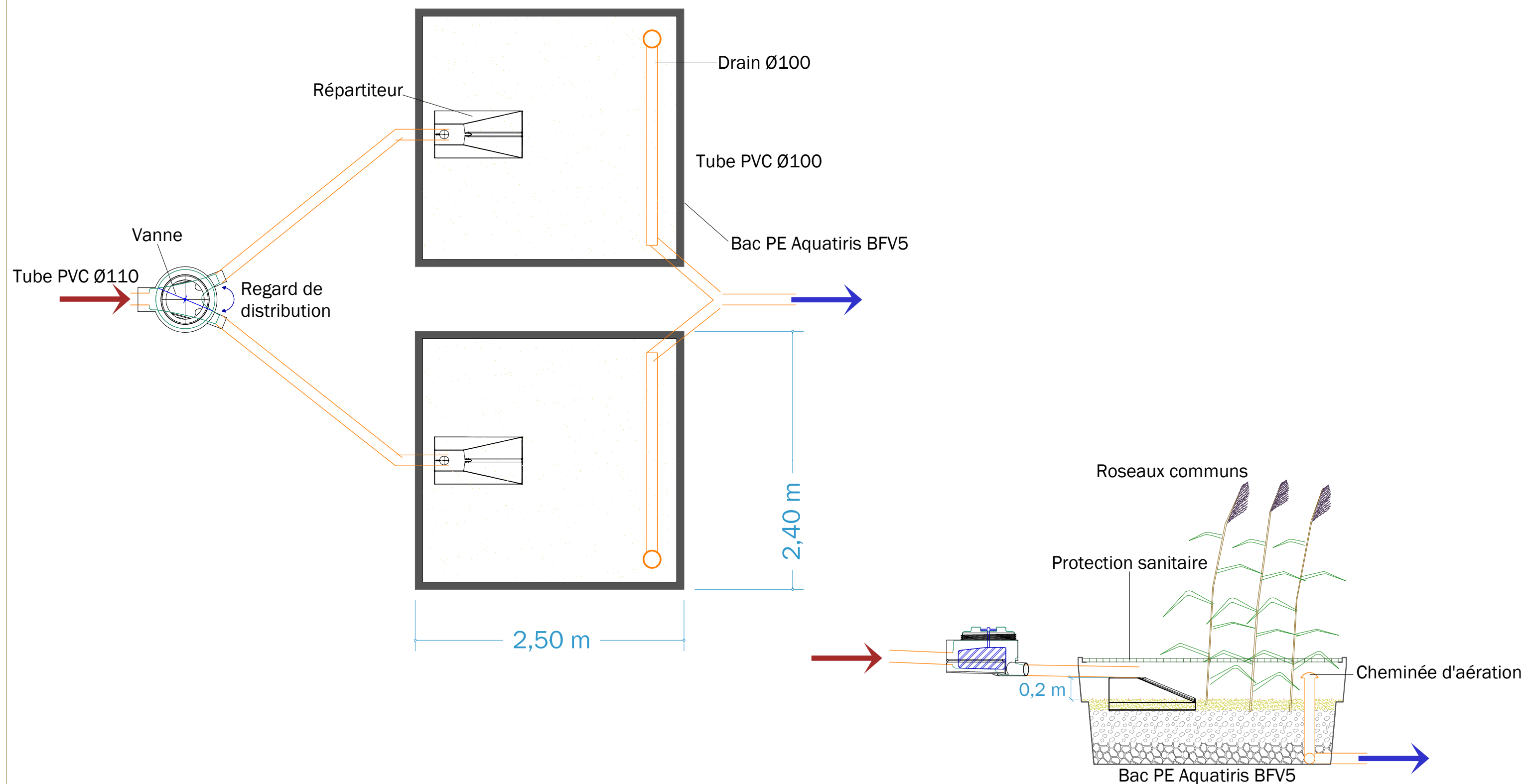
Côte fil d'eau (cm)

Côte terrain (cm)

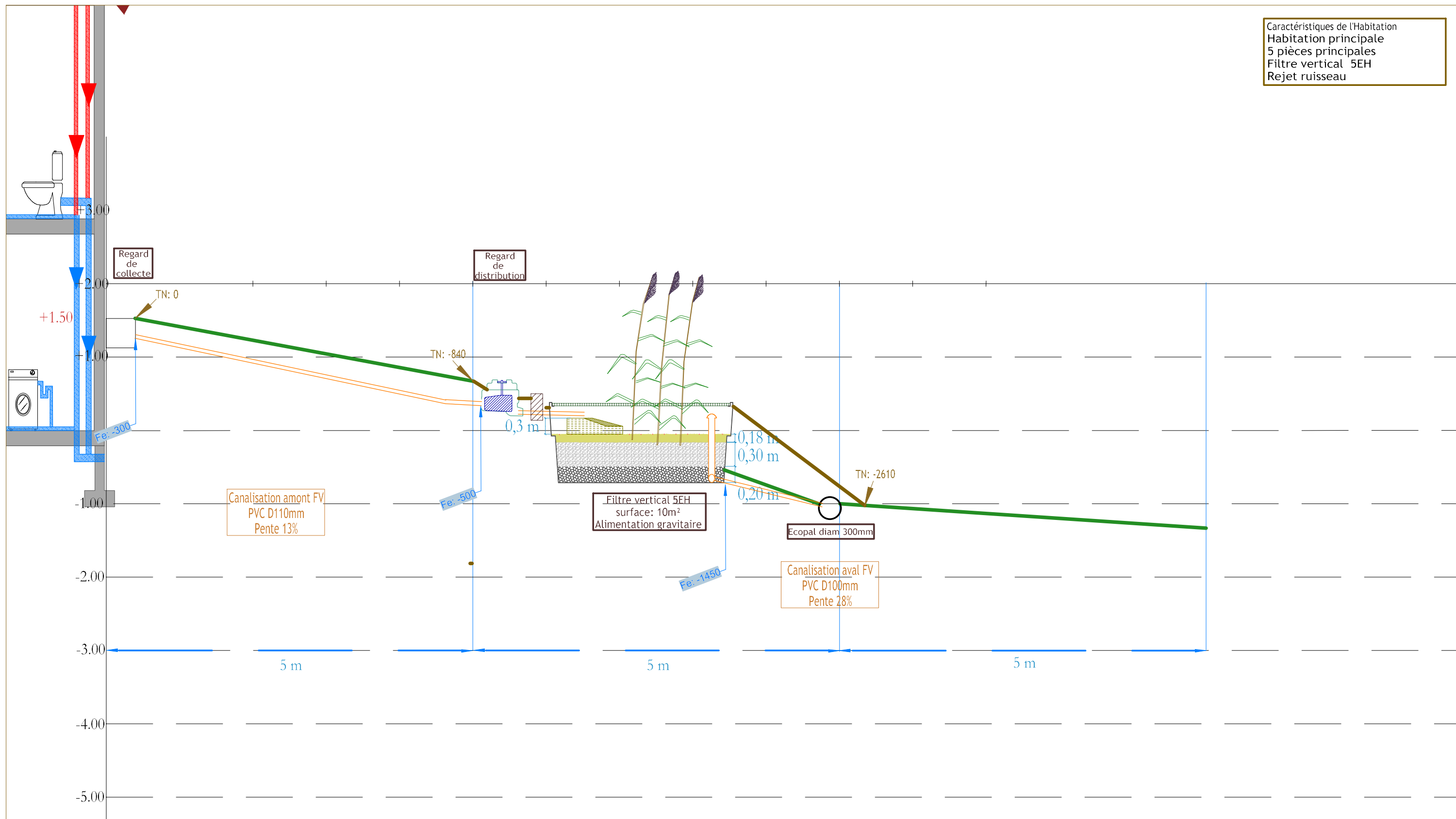
Coupure du repère

Changement d'alignement





Caractéristiques de l'Habitation
Habitation principale
5 pièces principales
Filtre vertical 5EH
Rejet ruisseau



Mme LEFEBVRE Marine
341 la Côte Levé
88370 Plombières-les-Bains

Profil hydraulique
Echelle: 1:50



Légende

Canalisation

Terrain naturel TN

Remblai

Coupure du repère

Fe: -40

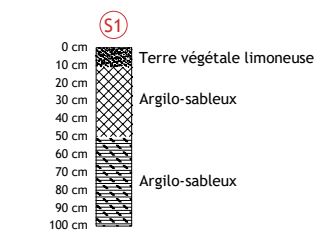
Côte file d'eau (en m)

TN: -40

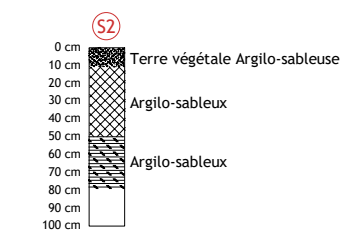
Côte terrain (en m)

Changement d'alignement

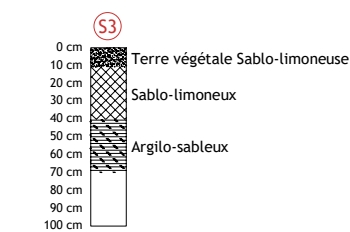
Coupe pédologique



Profondeur de la nappe : non atteinte
Profondeur de la roche : non atteinte



Profondeur de la nappe : non atteinte
Profondeur de la roche : non atteinte



Profondeur de la nappe : non atteinte
Profondeur de la roche : non atteinte